



Aider

les personnes en situation de
handicap psychique



La Roche 



laroche.asso.fr

Nos valeurs et objectifs

L'Association La Roche vient en aide aux personnes en situation de handicap psychique en apportant une diversité de prestations accompagnement dans le logement, aide par le travail, formation, accès aux droits, accès à l'information où chacun, de sa place, contribuera à la prise de décisions.

En 2017, l'Association a voté de nouvelles orientations concernant l'action médico-sociale. Voici les extraits principaux.



Quelques chiffres :

Conseil d'Administration :
23 membres

Autres membres adhérents :
53 membres

Professionnels :
près de 220 salariés

Personnes accompagnées :
près de 540 personnes



laroche.asso.fr

- ▶ Le travail ne constitue plus l'unique porte d'entrée dans l'Association La Roche ; **le logement est, au même titre, intégré dans le Projet Associatif**,
- ▶ Le champ d'action est **élargi du handicap psychique à la maladie mentale**, en tenant compte de l'évolution du public accueilli (jeune, moins bien formé, habitué à une vie urbaine, souffrant de troubles du comportement et d'addictions). L'accompagnement « au long cours » qui a longtemps été une spécificité de l'association n'est donc plus prédominant,

- ▶ **Le principe de subsidiarité** (qui consiste à privilégier, chaque fois que cela est possible, l'accompagnement le plus léger, laissant le maximum d'autonomie aux personnes accompagnées) est appliqué systématiquement. Cette orientation peut induire une prise de risques par la personne dans sa vie courante impliquant un accompagnement spécifique par les professionnels. Cette évolution impose un suivi managérial et des formations adaptées pour l'ensemble des salariés,

- ▶ Une réflexion sur l'élargissement de la mission de l'Association à **l'aide aux aidants** va être menée, en étudiant la possibilité d'adjoindre des services complémentaires à leur destination sur les établissements (répit, accueil séquentiel, formation, ...).

Gouvernance et organisation de La Roche

L'association La Roche, régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a été créée le 6 mars 1972.

Chacun, dans son domaine, est chargé de différentes missions : création, organisation, fonctionnement en étroite collaboration avec la Direction Générale





Accueillir



► Objectifs

Les équipes de La Roche prennent en compte la situation et les **besoins spécifiques** de chaque individu. Elles conseillent et orientent les personnes, leurs proches et leurs représentants afin d'élaborer **un projet** de parcours fluide et adapté.

► Prestations

Écoute,
Évaluation des besoins,
Orientation.

► Établissements ou service

Service parcours et qualité,
PCPE Prader-Willi, ensemble des services et établissements.



Faire une demande d'admission

L'admission d'une nouvelle personne dans un établissement est un processus important qui engage les deux parties.

Pour toute demande, le candidat dépose un dossier au service qualité et parcours contenant :

- Une partie médicale renseignée par le médecin référent du candidat,
- Une partie sociale rédigée par le partenaire qui soutient la démarche.



01
Demande du candidat à l'appui d'une notification CDAPH

02
Stage pour valider l'adéquation de la structure au projet du candidat

03
Admission prononcée par le Directeur

04
Entrée immédiate ou inscription sur liste d'attente



Accompagner Coordonner



► Objectifs

En fonction des situations, l'accompagnement intègre le travail et/ou des activités occupationnelles ainsi qu'un hébergement éventuel.

Les équipes de La Roche coordonnent les étapes et les activités afin d'élaborer des **parcours de vie** fluides et pertinents.

Dans le cas des personnes dont le degré de dépendance s'accroît (âge, évolution de la pathologie, handicaps associés), La Roche offre des possibilités de **compenser les déficiences** tout en assurant un maintien dans le réseau social.

Quelle que soit la situation, l'Association vise à :

- Assurer le maintien des **acquis**,
- Préserver la santé et l'équilibre psychique,
- Favoriser le développement personnel et la connaissance de soi,
- Susciter, promouvoir, **valoriser** l'individu,
- Rompre l'isolement et mettre en mouvement,
- Appuyer un retour éventuel au travail,
- **Créer des liens** et une intégration sociale dans l'environnement local.
- Accéder à ses droits

► Prestations

- Activités de jour,
- Accompagnement à la Vie Sociale,
- Accompagnement par le travail,
- Hébergement,
- Coordination.

► Établissements

Activités de jour : Service d'Accueil de Jour Arc en Ciel et Centre d'Accueil de Jour

Hébergement : Résidence du Parc, Foyer Paul Bert, Résidence Les Mousselines, Foyer appartements.

Activités de jour + hébergement : Foyer de vie Roche Félines ;

Foyer de vie Roger Jacquet et Résidence l'Yzeron.

Établissement et Service d'Aide par le Travail : blanchisseries Vénissieux et Amplepuis, atelier métallerie Tarare, ateliers conditionnement et cartonage Les Sauvages, atelier conditionnement & logistique Brignais, atelier espaces verts Les Sauvages, ESAT Terroir de Les Sauvages.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale : SAVS expérimental de Bagnols et SAVS Roanne

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés : SAMSAH Roanne



Insérer



Héberger

► Objectifs

La Roche a créé un ensemble de **réponses** diverses et complémentaires permettant d'élaborer des parcours d'insertion adaptés favorisant **l'autonomie, la participation** et l'ouverture vers le monde extérieur.

Ces réponses se construisent avec :

- Des loisirs, des activités sociales et relationnelles pour favoriser l'épanouissement personnel, la promotion et l'insertion de l'individu dans l'environnement local.
- Des activités professionnelles lorsque la personne est en mesure de travailler.



► Objectifs

La Roche propose des **hébergements de qualité** avec un parcours résidentiel personnalisé. L'habitant est un acteur à part entière de son quotidien. Les équipes de La Roche l'accompagnent dans les gestes de tous les jours et dans son épanouissement personnel. L'objectif est de conserver une bonne **qualité de vie** avec un meilleur état de santé et une plus grande autonomie tout en assurant leur sécurité.

► Prestations

La Roche propose quatre types d'hébergement : Foyers d'hébergement traditionnels, Foyer-Appartements, domicile collectif et Foyers de Vie.

► Établissements

77 places en Foyers d'hébergement traditionnels : Foyer Le Parc, Résidence les Mousselines et Foyer Paul Bert.

105 places en foyers de vie : Roger Jacquet, Roche Félines et Résidence l'Yzeron.

28 places en Foyer-Appartements constitué d'un parc de **17 logements indépendants accueillant de 1 à 3 personnes.**



Travailler Former



► Objectifs

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des structures médico-sociales dont l'objectif est **l'insertion sociale et professionnelle** des adultes handicapés.

► Prestations

Les métiers et postes proposés offrent un panel d'activités et de fonctions permettant de construire un véritable parcours professionnel.

► Établissements

Blanchisseries industrielles :

Vénissieux et Amplepuis

Atelier métallerie : Tarare

Atelier conditionnement, cartonnage et logistique :

Les Sauvages, Brignais

Atelier espaces verts : Les Sauvages

ESAT Terroir : Les Sauvages

L'accompagnement des usagers au sein des ateliers de La Roche se décline de deux façons :

- le soutien au travail, incluant des stages, la mise au travail intra et mise à disposition en entreprises du milieu ordinaire, l'adaptation ergonomique, le renfort pédagogique et la reconnaissances des savoir-faire professionnels
- Le soutien social au sens large incluant l'action socio-éducative.



La rémunération des travailleurs handicapés est établie en additionnant l'Aide au poste et le salaire direct versé par l'ESAT (% SMIC) qui est financé par l'activité commerciale de l'atelier. En plus de ces ressources, la majorité d'entre eux perçoit un complément d'Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H), le total ne pouvant excéder 100% du SMIC.



Soigner



► Objectifs

A travers les soins et les activités mis en place, le but poursuivi n'est plus seulement la stabilisation des troubles des personnes, mais également la promotion de leurs capacités et leur implication systématique dans toutes les actions les concernant.

► Prestations

- Des Soins médicaux et paramédicaux / Coordination avec les intervenants extérieurs ;
- De l'Hébergement (dont restauration ; gestion du linge ...) ;
- Des aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies ;
- Des activités de vie sociale, en particulier d'occupation, et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions, susciter le développement de la socialisation, se situer et prendre sa place dans son groupe de vie qui représente un espace de convivialité, de compromis, de partage, de communication ;
- Des activités thérapeutiques.

► Établissements

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Roanne, et Maison d'Accueil Spécialisée Claveisolles à Claveisolles





Nos Partenaires

► Pour notre appartenance **au secteur associatif** et à **l'économie sociale et solidaire**, nous adhérons à :

- URIOPSS Auvergne Rhône Alpes ;
- CRESS Auvergne Rhône-Alpes ;
- NEXEM, notre syndicat employeur.

► Dans le champ du **handicap** au sens large, nous sommes :

- Membre du Réseau « COLLECTIF HANDICAP 69 », qui regroupe les associations pour des positions politiques communes ;
- Adhérente de l'association PRADER-WILLI France.

► Dans le champ de la **maladie psychique**, nous sommes membres de :

- Union d'associations « Les Couleurs de l'Accompagnement » ;
- Réseau « COORDINATION 69, Soins Psychiques et Réinsertions » ;
- GCSMS « REHACOOR 42 » ;
- Association « Santé Mentale France » & participons aux Conseils Locaux de Santé Mentale sur les différents territoires.

Nous avons mis en place des conventions et travaillons en partenariat avec les centres hospitaliers (HNO, CH Feurs, CH Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, CH Saint Jean de Dieu, CH le Vinatier), ainsi qu'avec les autres Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux du territoire.

► Sur le champ propre au **vieillessement du public**, nous appartenons aux filières gérontologie :

- TURDINE-BREVENNE (secteur Tarare) ;
- RHÔNE SUD ;
- ROANNE-BALBIGNY.

► Sur le champ propre aux **ESATs** et à leurs **activités économiques**, nous sommes membres de :

- CTPEA Collectif du Travail Protégé et Adapté du Rhône ;
- GESAT Rhône-Alpes ;
- TARAREVOLUTION (Tarare) ;
- ABCIS (Brignais) ;
- Atout beaujolais (Tourisme en Beaujolais).
- Association découverte des Monts de Tarare

► Sur le champ de la **qualité et la sécurisation du soin** :

- CEPRAAL



Les couleurs de l'accompagnement



► Une palette de services complémentaires pour les personnes handicapées psychiques

Crée en 2014, l'Union d'Associations « Les Couleurs de l'Accompagnement » regroupe sept associations de la région Auvergne Rhône-Alpes intervenant depuis plusieurs décennies dans l'accueil, le soutien et l'accompagnement des personnes handicapées psychiques : AMAHC, Cotagon, Espoir 74, GRIM, Industrie Service, Messidor et La Roche. Ses membres partagent des valeurs communes d'humanité et de solidarité.

► Ce rapprochement vise à :

- proposer des parcours d'accompagnement élargis et complémentaires aux personnes (évaluation des habiletés, accompagnement à la vie sociale, protection des majeurs, transition vers le milieu ordinaire de travail, etc...) notamment en faveur d'une fluidification des parcours des bénéficiaires,
- évaluer les aptitudes professionnelles et sociales des personnes afin de les orienter,
- apporter des réponses communes aux appels à projets des institutions compétentes dans leur champ du handicap,
- mutualiser des moyens et compétences,
- travailler en réseau de façon plus significative.

Les acteurs, les implantations

